

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 95.095

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 10 Août à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

3 Août 1995

3 Août 1995

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, MM. LACOTTE, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. GAVEN par M. HUGENDOBLER
M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON

ABSENT EXCUSE :

M. BOISNARD

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Centre Equestre : Echange Etat (O.N.F.) / Ville de ROYAN

VOTE : UNANIMITE

Par délibération du 27 Octobre 1994, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'un échange de terrains avec l'Etat pour obtenir la propriété des terrains d'emprise du Centre Equestre.

L'échange se réalise sans soulte. Toutefois, l'estimation des Domaines de la forêt des Monards n'incluait pas une servitude de passage figurant à l'acte d'achat par la Ville.

Afin de réévaluer en conséquence l'apport de la Ville, il convient que celle-ci augmente la surface de son apport au lieu-dit Maine-Gaudin.

Le projet est le suivant :

(voir tableau en annexe 1)

Afin que l'accord de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, sur la réalisation de l'échange, soit obtenu, il est nécessaire que la Ville en approuve le principe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- CONSIDERANT l'intérêt que présente l'acquisition du terrain d'emprise du Centre Equestre,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le projet d'échange de terrains avec l'Etat sur les bases établies ci-dessus.
- de demander à Monsieur le Ministre de l'Agriculture d'y donner son accord.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 25 Août 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS

